

*A l'attention des membres
du Conseil de la
Communauté de communes
Buëch-Dévoluy*

À Veynes, le 24/09/2024.

Nos références : MRC/OM/LB/SC – D 346 / 2024

Objet : Avis de conseil communautaire

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communautaire qui se déroulera le :

Lundi 30 septembre 2024 à 17h30
Maison de Pays – 05400 LA ROCHE DES ARNAUDS

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 17 juin 2024
- Information sur les décisions et des délibérations du bureau prises dans le cadre des délégations du conseil communautaire vers le président et vers le bureau communautaire.

Administration générale

- Délibération d'intention /marché électricité Territoire d'énergie ;
- Désignation d'un délégué titulaire au SMIGIBA - Remplacement de Mme Lamia CONTRUCCI ;
- Désignation d'un délégué suppléant au PNR les Baronnie Provençales - Remplacement de Mme Lamia CONTRUCCI ;

Finances

- Subventions aux associations 2024 : Centre social rural
- Subventions aux associations 2024 : Réseau initiatives Alpes Provence
- Participations 2024 au budget du CIAS

Maison du Territoire Buëch-Dévoluy
Mèretière 7, rue de la Tuilerie 05400 Veynes Tél : 04 92 58 02 42 accueil@ccbd.fr www.cbuechdevoluy.fr

- Admissions en non-valeur budget principal et budget annexe traitement
- Reprise sur provisions budget principal et budget annexe traitement
- Décisions modificatives budget principal et budget annexe traitement
- Modification de la délibération concernant les durées d'amortissement budget traitement
- Autorisations de programmes budget principal :
 - AP n° 2 Aire de covoiturage
 - AP n° 3 Renouvellement du mobilier d'accueil à la Longeagne
 - AP n°4 Démontage des remontées mécaniques à Céüse

Politiques contractuelles

- Convention de partenariat pluriannuelle relative à la mise en place du programme Leader sur le territoire du Pays Gapençais

Economie/EnR

- Avenant à la convention de délégation de compétence d'octroi en matière d'aides à l'immobilier d'entreprises pour le projet ABC
- Avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage unique avec le Conseil Départemental pour le projet ABC

Services aux habitants

- Modification du règlement de fonctionnement des crèches
- Aide aux transports scolaires - années scolaires 2024/2025 et 2025/2026

Questions diverses

Vous trouverez en pièce jointe la note de synthèse et la note d'information pour les points de l'ordre du jour.

Le Président,



Michel RICOU-CHARLES